

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 20° de l’article 4 du *Règlement sur la diffusion de l’information et sur la protection des renseignements personnels*

DÉPENSES DE FONCTION OU FRAIS DE REPRÉSENTATION DES TITULAIRES D’UN EMPLOI SUPÉRIEUR DE L’AUTORITÉ DES MARCHÉS PUBLICS

Exercice financier : 2026-2027

Trimestre : Avril, mai et juin 2026

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût (\$)
Dubé, Steve	Vice-présidente à la surveillance des marchés publics	Rencontre de travail et représentation	2026-03-27	46,58
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2026-05-06	19,92
Trudel, Yves	Président-directeur général	Rencontre de travail et représentation	2026-06-09	36,84

Informations complémentaires

Les frais déclarés sont ceux comptabilisés durant le présent trimestre.